

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
17 octobre 2003  
Français  
Original: arabe

**Assemblée générale**  
**Cinquante-huitième session**  
Point 37 de l'ordre du jour  
**La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité**  
**Cinquante-huitième année**

**Lettre datée du 16 octobre 2003, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un tableau récapitulant les violations aériennes, maritimes et terrestres commises par Israël à l'encontre du territoire libanais au cours du mois de septembre 2003, soit au total, 64 violations.

Ces violations confirment l'attitude agressive d'Israël et, par leur nombre et leur diversité, ainsi que leur absence de toute justification ou excuse, confirment aussi la volonté délibérée d'Israël d'utiliser les menaces et les provocations ainsi que les atteintes à la sécurité et à la stabilité pour atteindre ses objectifs hostiles et expansionnistes dans l'ensemble de la région.

La Mission permanente du Liban appelle l'attention du Secrétaire général sur la gravité de ces agressions et des conséquences qui peuvent en découler et le prie de faire distribuer le texte de la présente plainte comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Sami **Kornfol**



**Annexe**

**Tableau récapitulatif des violations israéliennes pour le mois de septembre 2003**

<i>Violations aériennes</i>				<i>Violations terrestres</i>					<i>Observations</i>
				<i>Violations maritimes</i>	<i>Opérations militaires</i>	<i>Violations ponctuelles</i>	<i>Autres agressions</i>		
<i>Avions de chasse</i>	<i>Avions de reconnaissance</i>	<i>Hélicoptères</i>	<b>Total</b>	<i>Violation des eaux territoriales, tirs de fusées éclairantes</i>	<i>Bombardement aérien de positions militaires et de centres importants</i>	<i>Tirs d'artillerie, coups de feu, infiltrations, pose d'installations à l'intérieur du territoire libanais</i>	<i>Menaces et démonstrations de force, nivellement de terrains, pose de barbelés à boudin</i>	<i>Nombre total de violations, mois précédent</i>	
12	9	8	<b>29</b>	17	3	8	7	<b>64</b>	89